

Examen final des avocats

Session du 7 décembre 2011

Phases préliminaire et de préparation

1. Instructions

Le présent document comprend trois pages, y compris la consigne. Vérifiez que votre exemplaire est complet. Si tel n'est pas le cas, avertissez immédiatement le Secrétariat de la Commission de l'examen final des avocats (Mme Caroline Sahlé, 022/379.84.00).

Vous disposez de deux heures pour prendre connaissance du présent document, pour vous préparer en consultant toute documentation utile et pour vous présenter au lieu où se déroulera la suite de l'examen. Il vous incombe donc de vous présenter à 14h45, à la salle F 413 (4^e étage), à l'adresse suivante : **HEG, Campus de Battelle, Bâtiment F, 7 route de Drize, 1227 Carouge.**

Vous pouvez apporter avec vous, outre le présent document de trois pages non annoté, une page A4 de notes manuscrites (un côté utilisé, un côté vierge) rédigées durant votre préparation et les textes légaux que vous estimez utiles (sans la moindre annotation, renvoi ou encore soulignement) ; les « codes annotés », par exemple CC/CO et CP (ou DROIT DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE), sont admis pour autant qu'ils ne contiennent aucune modification ou annotation sous réserve de l'ajout de mises à jour de lois contenues dans le recueil sous forme de photocopie sans ajout manuscrit ou dactylographié.

* * *

2. Indications générales

Vous avez trouvé la note ci-jointe en arrivant ce matin à l'Étude ; la copie d'une lettre de Dominus OBOULO au Procureur général y est jointe.

Vous avez convenu d'un rendez-vous cet après-midi à l'Étude avec votre camarade Jeremy L. Oboulo, qui sera accompagné de son grand-père, Dominus OBOULO.

* * *

Annexes :

1. Étude Marignan (1 page)
2. Courrier de Dominus Oboulo (1 page)

ÉTUDE MARIGNAN

Genève

Note de Mme Jeanne Antantou, téléphoniste (7 décembre 2011) :

Maître,

M. Jeremy L. Oboulo, un de vos anciens camarades d'études, souhaite vous rencontrer en compagnie de son grand-père pour un problème d'accident de la circulation.

Le grand-père veut récupérer son permis de conduire et rentrer dans ses frais.

M. Jeremy L. Oboulo vient de faxer une lettre écrite par son grand-papa au Procureur général ; vous la trouverez en annexe à mon message.

Jeanne

Dominus OBOULO
45, chemin des Loriots
1226 THÔNEX

Genève, le 27 novembre 2011

Monsieur le Procureur général
Ministère Public
Case postale 3565
1211 Genève 3

Concerne : Exactions bureaucratiques

Monsieur le Procureur général,

Depuis un accident de la route survenu le 9 septembre 2011 à Carouge, je suis la cible de toutes sortes d'exagérations de vos services.

Alors même que je suis la victime du jeune Mario GRAMSCI, plus intéressé par l'histoire et les livres que par la priorité de droite, je dois - ou plutôt je devrais - me soumettre à un examen voulu par un service prétendant s'occuper des automobiles. Je n'ai pourtant commis aucune faute.

Qui plus est, j'ai toujours refusé de me commettre avec tous gens de robe, qu'ils soient avocats ou magistrats ; je ne souffre guère leurs pseudo-raisonnements. Qu'on me laisse tranquille, diantre ! Je ne veux participer à aucune procédure.

Pour que vous ayez une meilleure idée de l'impéritie des autorités, qui ne munissent pas chaque carrefour de feux, voici une liste des frais que me cause cet accident :

Réparation de ma voiture Jaguar XK140, garage Old-timers',	CHF	25'000.-
Taxe hospitalière (frais de bouche), 3x 45.-	CHF	135.-
Frais de physiothérapie hors assurance (séjour à Loèche-les-Bains)	CHF	10'067.-
2 Billets d'avion A/R GVA-Nice-GVA, 9 & 13 sept. « EASYDELAY »	CHF	267.-
1 Week-end à Nice avec Arabella KASTA annulé (une chance galvaudée)	CHF	45'000.-
1 Manteau en cachemire écru « Carnaval de Venise » taché de sang	CHF	3'980.-

Voilà pour votre gouverne.

Je suis courroucé d'avoir dû prendre la plume le dimanche, mais la situation le commandait.

Avec mes martiaux respects !

Dominus OBOULO

Lieutenant Colonel CR